



La Réunion

3^{ÈME} ÉDITION

CONCOURS D'ÉCRITURE FONNKÈR/POÉSIE DU SECOURS CATHOLIQUE DE LA RÉUNION

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le Secours Catholique-Caritas France – Délégation de La Réunion, lance la troisième édition de son concours d'écriture de fonnkèr/poésie gratuit de mercredi 14 octobre 2026 au dimanche 15 janvier 2027 inclus.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Ce concours d'écriture est ouvert aux personnes, majeures ou mineures, résidant à La Réunion. La participation des mineurs est conditionnée à une autorisation écrite des parents ou du représentant légal.

Sont exclues les personnes ne remplissant pas ces conditions, ainsi que les membres du bureau, les salariés du Secours Catholique et toute personne ayant participé à l'organisation du concours.

ARTICLE 3 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

3.1 - LE TEXTE

Genre : fonnkèr / poème, de forme libre, en vers ou en prose.

Thème : *Bardzour / Soleil levant.*

Titre : obligatoire et libre, il ne peut pas reprendre le thème du concours (« Bardzour » ou « Soleil levant »).

Format : une page maximum.

Police : Arial ; **Caractère :** 12 ; **Interligne :** 1,5 ; **Marges :** 2,5 cm.

Langue : en créole (graphie libre) ou en français.

Le jury s'attachera avant tout au message et à la cohérence du texte. Les choix de graphie et les fautes d'orthographe n'entreront pas de manière déterminante dans sa décision.

3.2 - CONDITIONS

- Chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte.

- Le texte doit être original et inédit : il ne doit pas avoir été publié, y compris sur les réseaux sociaux ou tout autre support. Le participant certifie en être l'auteur.
- Les textes comportant des propos vulgaires, injurieux ou discriminatoires ne seront pas retenus.
- L'utilisation de l'intelligence artificielle est interdite. L'objectif de ce concours est de laisser parler votre cœur.

3.3 - ENVOI DES TEXTES

Afin de garantir l'anonymat, le texte ne doit comporter aucune information personnelle. Les nom, prénom, âge, adresse, téléphone et adresse mail du participant doivent figurer sur une feuille séparée (ou, pour un envoi par mail, dans un fichier séparé).

Les textes sont à envoyer par mail à ecriture@secours-catholique.org

OU

par voie postale à l'adresse suivante :

Secours Catholique de La Réunion
97 rue de la République, Résidence le Vieux Moulin – 97400 Saint-Denis

Date limite de réception : le 15 janvier 2027. Les textes reçus après cette date ne seront pas pris en compte.

ARTICLE 4 : AIDE À LA RÉDACTION

Pour les personnes qui ne peuvent pas ou ne savent pas écrire, un accompagnement à la rédaction pourra être proposé. Des personnes seront disponibles pour aider à la mise par écrit des textes, dans le respect strict de la parole des participants. Les retranscriptions seront réalisées sans aucune modification ni correction du contenu. Pour bénéficier de cet accompagnement, vous pouvez contacter le standard au **0262 21 37 44**.

ARTICLE 5 : LA COMPOSITION DU JURY

Les textes seront examinés par un jury composé de bénévoles, de salariés du Secours Catholique et de personnes issues du monde de l'écriture. Le jury est souverain, ses décisions ne sont pas susceptibles de recours. Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

ARTICLE 6 : ANNONCE DES GAGNANTS

Pour chaque catégorie (jeunesse et adulte), le jury désignera le 1er, 2e et 3e prix, les accessits¹ ainsi que les coups de cœur.

Les participants seront contactés par le Secours Catholique de La Réunion et conviés pour l'annonce des résultats et la remise des récompenses. La date précise et le lieu seront communiqués ultérieurement.

ARTICLE 7 : LES RÉCOMPENSES

Les lauréats recevront un lot qui sera à récupérer lors de la remise des récompenses. En cas de désistement, les lots seront conservés au siège de la délégation du Secours Catholique de La Réunion.

Valorisation : publication des textes dans un recueil.

ARTICLE 8 : DROIT À L'IMAGE

Les participants autorisent le Secours Catholique de La Réunion à utiliser leur image à toutes fins publicitaires (non commerciales).

ARTICLE 9 : AUTORISATION DE PUBLICATION ET D 'EXPLOITATION NON EXCLUSIVE

Les participants autorisent le Secours Catholique de La Réunion à utiliser et diffuser leur texte, notamment pour la réalisation, la publication et la vente d'un recueil destiné à soutenir les actions de l'association, tout en conservant pleinement leurs droits d'auteur.

ARTICLE 10 : ACCEPTATION DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants assurent avoir pris connaissance du règlement et l'accepter pleinement.

¹ Accessits : ce terme désigne les textes distingués sans être primés.